

DISSERTATIONS  
SUR L'HISTOIRE  
ECCLESIASTIQUE ET CIVILE  
DE PARIS,  
SUIVIES DE PLUSIEURS  
ECLAIRCISSEMENTS  
SUR L'HISTOIRE  
DE FRANCE.

Ouvrage enrichi de Figures en Taille-Douce.

Par M. l'Abbé LEBEUF, Chanoine &  
Sous-Chantre de l'Eglise d'Auxerre.



A PARIS, RUE S. JACQUES,  
Chez LAMBERT & DURAND, Libraires,  
à la Sagesse, & à Saint Landry.

---

M. DCC. XXXIX.

*Avec Approbation & Privilège du Roy.*

avoir quelques sujets de n'être pas par tout de l'avis de Dom Lobineau dans son Histoire de Bretagne : mais ce n'étoit pas le refuter pertinemment au sujet de Courseul , que de se contenter de dire qu'il étoit le premier auteur qui y plaçât les Curiosolites ; c'est pourquoi je ne crains pas beaucoup ceux qui nieront que Jublent a été l'une des habitations des Diablentes , par la raison que je suis le premier qui ai produit au jour une telle pensée ; j'espère au contraire des lecteurs équitables, qu'ils regarderont ma proposition comme suffisamment prouvée.

*II. Raisons qui prouvent la distinction de deux Saints Personnages, morts au pays du Maine, qui ont été confondus par M. l'Abbé Chastelain; avec l'indication d'un Temple du Paganisme, qui étoit au sixième siècle en ces quartiers-là, & celle d'un ancien Palais de nos Rois, proche Paris.*

Pendant que je suis sur le pays du Maine , je croy devoir écrire sur un article de l'Histoire Ecclésiastique de

R

194 *Observ. historiq. & geograph.*  
ce pays-là , que quelques auteurs de  
nos jours sont à la veille d'embroüiller.  
Ce n'est ni Courvaisier , ni Bondonnet,  
Historiens du Mans, qui donnent dans  
l'erreur sur cet article : ce sont quel-  
ques-uns de nos modernes , & même  
des plus célèbres dans l'Hagiologie.

Comme je me suis toujours fait un  
véritable plaisir , de donner avis aux  
Continueurs de Bollandus , des ac-  
tes de Saints que je trouvois dans mes  
recherches ; les voyant fort avancés  
dans la collection des Légendes du  
mois d'Aouſt , je n'ai pas manqué de  
les avertir que j'avois trouvé une vie  
d'un S. Rigomer du pays du Maine ,  
dont la Fête tombe au 24. de ce mois,  
laquelle me paroissoit n'être imprimée  
nulle part. Voici ce que me répondit  
l'an passé sur cet article, le Reverend  
Pere Guillaume Cuper., „ Pour ce qui  
„ est de S. Rigomer du Mans , je croy  
„ qu'il est le même que nous avons  
„ donné le 17. Janvier , puisque M.  
„ Chastelain dans ses Notes sur ce  
„ Saint au 17. Janvier , écrit de la sor-  
„ te. *Bollandus doute s'il est le même*  
„ *que celui que Bellin , Molan , Cami-*  
„ *sius & Ferrarius , ont mis le 24.*

sur le pays du Maine. 195

» d'Aoust sous le nom de Rigomarus.  
» En conférant la vie donnée par le  
» même, avec les actes des Evêques  
» du Mans, donnés par Dom Ma-  
» billon au troisiéme tome de ses Ana-  
» lectes ; on voit qu'il est le même : &  
» je m'y étois trompé dans l'Hagion-  
» masticon, que feu M. Ménage m'a-  
» voit demandé pour mettre à la tête de  
» son Dictionnaire Etymologique. Du  
» Saussay s'y étoit trompé auparavant,  
» l'ayant mis sous le nom de Rigome-  
» rus le 24. d'Aoust, & sous le nom  
» de Richmirus le 14. de Fevrier, sans  
» donner la raison du choix de ce jour.  
» Le 24. d'Aoust est le jour de la  
» Translation : & c'est principalement  
» ce jour-là, qu'à cause de la commo-  
» dié de la saison, sa Fete se célèbre  
» dans la plupart des lieux où il est ho-  
» noré, & sur-tout à Maillezais en  
» Poitou, où il est Patron. D'icy vous  
» voyez, Monsieur, que c'est ap-  
» paremment le même S. Rigomer,  
» dont vous avez trouvé la vie.

Après cette réponse du sçavant Je-  
suite, je n'ai aucunement douté qu'il  
n'eût pris le parti de faire de S. Rigo-  
mer & de S. Richmir, un seul & mê-

R ij

196 *Observ. historiq. & geograph.*  
me personnage, fondé sur le sentiment de M. l'Abbé Chastelain, qui après les avoir distingué autrefois, s'est avisé en 1706. de les confondre. J'appréhenderois que le pays du Maine n'y perdit, si ce sentiment venoit à être reçu : & quoique ce pays ait été fort fertile en Saints, je ne veux lui en ôter aucun, & je suis dans le dessein de montrer que S. Rigomer doit être distingué de S. Richmir.

Ici, contre mon ordinaire, je paroîtrai suivre du Saussay, & abandonner M. Chastelain, dont j'ai toujours respecté infiniment les lumieres. Mais du Saussay a quelquefois été bien servi; & je n'ai jamais prétendu que dans son Martyrologe Gallican, il y eût autant de fautes que d'articles. Que ç'en soit une par exemple, de ce qu'il a placé S. Richmir le 14. Fevrier, au lieu du 17. Janvier; ce n'en est pas pour cela une, de l'avoir distingué de S. Rigomer, puisqu'en effet ils doivent être différens l'un de l'autre. Or voici, comment j'espère démontrer cette différence.

Elle ne consiste pas seulement dans le nom : de ce côté-là, elle n'est pas

assez grande ; car ils sont tous les deux teutoniques : mais elle consiste dans le tems auquel ces deux personnages ont vécu , & dans les actions de leur vie , qui sont toutes différentes. Commençons par S. Richmir, puisque sa vie est déjà imprimée dans Bollandus au 17. Janvier.

On y lit que ce Saint vint de la Touraine, se retirer dans le pays du Maine ; & qu'après avoir salué l'Évêque Agilbert , fait quelques stations pour trouver une solitude qui lui convint ; il arriva enfin sur la riviere du Loir , dans un lieu qui fut nommé depuis *Turris Dominica* , & qui alors étoit inculte. De-là il passa dans un autre endroit , qui étoit peu éloigné , il s'arrêta sur un petit ruisseau nommé *Gundridus* : il y bâtit un Monastère , que le même Evêque du Mans dédia sous le nom de S. Pierre. Quelque tems après , ce Prélat l'appella pour conduire un Monastère de Religieuses , qu'il venoit de bâtir proche la porte du Mans , sous le titre de S. Aubin. Il y alla : & après avoir gouverné quelque tems ces Religieuses , il revint à son premier Monastère de S. Pierre , où il continua de

vivre dans une grande austerité , & mourut le 17. Janvier, au commencement du huitième siècle. Il y a un village du nom de S. Rimé proche Montoir au Diocèse du Mans , à demie lieuë du rivage méridional du Loir ; & c'est S. Ricmirus qu'on y regarde comme Patron. Les Religieux de Marmoutier croyant que son corps pouvoit être encore en ce lieu, firent chercher dans une cave de la Paroisse , où l'on dit qu'il étoit mort , laquelle sert à present de grange , & ils n'y trouverent rien. C'est ce qui peut confirmer la pensée que j'ai eu sur ce village ; je croy que ce fut le lieu de la première retraite du Saint ; & qu'ayant passé ensuite le Loir , il s'arrêta à une lieuë de là sur un petit ruisseau , à la source duquel est le Prieuré de Gandry , qui tire sans doute son nom du ruisseau *Gundridus*. Ceci est d'autant plus vraisemblable , que la Paroisse de Fontaines où est situé ce Prieuré , & où ce ruisseau prend sa source, est du titre de S. Pierre. Je croirois que c'est là le lieu où fût le Monastère de S. Pierre , & où S. Ricmir mourut. Peut-être y repose-t'il encore dans un lieu inconnu. Dom

Mabillon avoit pensé que Saint Ricmir avoit demeuré dans le lieu appelé *Court-Demanche* au Maine, lequel est peu éloigné de la riviere du Loir, & dont le nom ressemble assez à celui de *Turris Dominica*. Mais il marque qu'après toutes les lettres qu'il a écrites, tant au Mans qu'en ce lieu là ; tout ce qu'il a pû en apprendre, est que ce Saint n'étoit aucunement connu dans ce village, & qu'à peine le connoissoit-on au Mans. Ce sçavant ajoute, que son Monastère du titre de S. Pierre, fut apparemment l'un des trente-six que l'Évêque Gauziolen détruisit. Le Monastère du Mans, dont S. Ricmir avoit eu la conduite pendant quelque tems, fut aussi du même nombre. De sorte qu'il y a bien des siècles, que S. Aubin du Mans n'est plus un Monastère, mais seulement une Paroisse.

Sec. iij.  
Bened.  
parte 1.  
P. 228.

S. Rigomer n'étoit point étranger, par rapport au pays du Maine ; aussi y est-il bien plus connu. Il y étoit né dans le canton qu'on appelle le Sonnois, *in Conditâ Sagonensi*. Un S. Prêtre appelé Launild, prit soin de son éducation ; & il fit tant de progrès dans les lettres & dans la vertu, qu'il fut revêtu du Sa-

200 *Observ. historiq. & geograph.*  
cerdoce. En cette qualité, il annonça par tout où il pût dans ce pays-là, la parole de Dieu : il exhortoit sur-tout les gens de la campagne, à ne point faire de vœux aux fontaines ni aux arbres, mais à recourir plutôt aux Eglises & aux Prêtres, & à leur demander de l'huile bénite pour la guérison de leurs maladies. Lui-même administra l'onction aux malades qui l'en prioient, & il en guérit plusieurs. Il apprit qu'assés près de-là étoit un Temple d'idoles, que le peuple appelloit *Mori fanum*, où les payfans alloient porter des offrandes. Il fit la recherche de ce lieu, avec quelques-uns qui secondoient son zèle ; il y prêcha si efficacement contre l'idolâtrie, que les habitans détruisirent ce Temple des faux dieux, & élevèrent une Eglise dans le même lieu, où *maintenant*, dit l'auteur de la vie, *on les voit apporter leurs offrandes au vrai Dieu.* Rigomer ayant été appelé pour guérir une Dame de qualité appelée *Truda* ou *Trudana*, & lui ayant administré les onctions salutaires, avec les exhortations accoutumées, la fille de cette Dame qui s'appelloit *Tenestine*, conçut beaucoup de goût pour la pa-

role de Dieu, & le pria de venir quelquefois l'instruire. Pendant qu'il la formoit à la piété, les langues malignes de ces quartiers-là, la diffamèrent dans le public : de sorte que celui qui la recherchoit en mariage, fit répandre de mauvais bruits contre lui jusqu'à la Cour. Rigomer & Teneftine furent mandés à Palaiseau proche Paris, où étoit alors le Roi Childebert I. & là, ils furent justifiés par un miracle qui arriva en présence du Prince, & qu'on peut lire dans la vie latine ici jointe. Childebert leur donna à l'un & à l'autre un territoire au Maine, pour y bâtir un Monastère, ce qui fut fait de concert avec Saint Innocent alors Evêque du Mans. Teneftine reçut le voile des mains de ce Prelat : elle vit les commencemens d'un petit Monastère qui fut bâti sous ce Saint Evêque, & sous S. Domnote son successeur, entre la riviere & les murs du Mans ; & elle fit en sorte, que l'Evêque détacha une des terres de cette nouvelle maison appelée Souigné, afin que Rigomer y construisit une cellule. L'auteur de la vie touche ici en général leurs aumônes, & autres bonnes œuvres, & finit

en disant que les corps de Rigomer & de Tenestine reposoient dans la ville du Mans , où ils étoient fort honorés par le Clergé & par le peuple. Quant à Sainte Tenestine , il ne dit pas quel jour elle mourut ; mais il marque expressément que la mort de S. Rigomer arriva le 24<sup>e</sup>. jour d'Aoust. Tous les exemplaires du martyrologe d'Usuard rapportés par les Jesuites d'Anvers , le qualifient de Prêtre, & non pas d'Abbé. Aussi ne voit-on pas qu'il ait conduit des Moines , comme fit S. Ricmir ; & Dom Mabillon ne l'a aucunement mis dans le rang des Saints Religieux , s'étant contenté de parler une seule fois de lui, & de dire que Saint Richmir est différent de S. Rigomer , pere spirituel de Sainte Tenestine. *S. Richmirus alius à S. Rigomaro seu Rigomero S. Tenestinae patre spiriuali.*

*Sac. iij.  
Bened.  
partè 1.  
p. 228.*

Ne peut-on pas dire après cela, qu'il y a une différence totale entre ces deux vies , & par conséquent entre S. Richmir & S. Rigomer ? La différence de tems est très sensible ; puisque l'un vivoit sous l'Evêque S. Innocent , & fut contemporain du Roi Childebert I. l'autre au contraire ne vécut que sous

Aglibert Evêque du Mans, c'est-à-dire sur la fin du septième siècle, & vers le commencement du huitième: de sorte que S. Rigomer précéda S. Richmir de cent cinquante ans. Aussi Saint Bertran Evêque du Mans, qui mourut en 623. fit-il un legs à la Basilique de S. Rigomer *Basilicæ S. Richomeri*: ce qu'il n'auroit pû faire, si ce Saint ne fût mort que dans le siècle suivant.

Quoique la différence du culte rendu à deux Saints, ne les distingue pas aussi parfaitement que l'Histoire de leur vie; je ne laisserai pas de dire un mot du culte rendu à S. Rigomer, afin que la différence des deux Saints devienne encore plus sensible. La Fête du 24. Août est si véritablement celle de la mort de Saint Rigomer, & non pas celle de la Translation de S. Richmir, comme l'a cru M. Chastelain, qu'elle est marquée conjointement avec celle de S. Oüen Evêque de Rouen, dans les anciens calendriers du Mans. Or personne ne doute que le 24. Août ne soit le jour de la mort de S. Oüen. A l'Abbaye de Ferrières dans le Diocèse de Sens, où l'on possède de ses reliques, ainsi que l'a marqué Morin

dans son Histoire du Gâtinois ; on ne la célèbre que le 25. depuis deux cens ans au moins , à cause de la Fête de S. Barthelemi. Le culte de S. Rigomer fut étendu plus loin que le Diocèse de Sens , puisqu'il est Patron de Maillezais en Poitou. On peut voir dans le P. Labbe, comment son corps fut enlevé de son Eglise du Mans l'an 1014. par Théodelin Abbé ; la part que le Comte du Mans eût à cet enlèvement, la déclaration que ce Seigneur avoit faite qu'il existoit des Actes de ce Saint, & celle que fait Pierre Moine de Maillezais qui a corrigé cette vie. Cette dernière circonstance peut faire croire que ce Religieux qui vivoit au XI<sup>e</sup>. siècle , loin de corriger cette légende , l'aura gâtée , & aura peut-être mêlé les faits marqués dans celle de S. Richmir , avec ceux de S. Rigomer (a). Je n'ai point vû cette vie ; mais celle que je donne ici , est plus ancienne. Quoiqu'il en soit , je ne connois aucune Eglise hors du Maine ou

*Bibl.*

*nov.*

*Mss. T.2.*

*p. 222.*

*&*

*Chron.*

*S. Mar-*

*rentii*

*ibid.*

(a) Dans le Breviaire du Mans on avance , que ce Saint étoit de sang Royal : ce que la Légende ne dit pas. Son corps est aujourd'hui dans la Paroisse de Saint Nicolas de Maillezais. On l'appelle en ce pays-là Saint Rigomier.

du Diocèse du Mans, qui porte le nom ou qui honore un S. Richmir. C'est de S. Rigomer qu'étoit titrée celle à laquelle S. Bertran Evêque du Mans fait un legs en ces termes : *Basilicæ S. Richomeri sólidos decem*. Dans le détail des Eglises rendues à la Cathédrale du Mans par Charlemagne, sous l'Evêque Merolus, il y a *cellulas S. Almiri, & S. Ulfacii, & S. Rigomiri*. Sous l'Evêque Francon elle est appelée *cellula S. Rigomeri*. Dans une autre énumération des Monastères possédés par des Officiers du Roi, *Monasteriolum S. Ricmiri ultra fluvium Sartæ*. Ce qui prouve même que Saint Rigomer avoit plus d'une Eglise sous son nom dans le Diocèse du Mans, est une charte de Louis le Débonnaire, qui met ces deux articles parmi les choses qui sont apparemment à l'Eglise de S. Gervais, qui étoit alors la Cathédrale, *de jure S. Gervasii, Monasteriolum S. Ricmeri ultra fluvium Sartæ; & plus bas, Tertia pars. de cella S. Rigmiri*; quoi qu'absolument parlant, l'un de ces deux derniers lieux, pouvoit être dénommé de S. Ricmir, puisque ces expressions sont dans un titre qui lui étoit posté-

Analect.  
Mabille.  
T. 3.

rieur de plus d'un siècle. Mais ce qui me fait plutôt pancher à attribuer tous ces lieux à S. Rigomer, est que S. Ricmir ne se trouve point dans les calendriers de l'Eglise du Mans, & que j'ai une preuve que le nom de S. Rigomer a été quelquefois réduit à deux syllabes dans le langage vulgaire. En effet, il y a au Diocèse du Mans une Paroisse dite Saint Remi du Plain, où ce n'est point S. Remi Evêque de Reims qu'on honore, mais seulement S. Rigomer. Ainsi le peuple qui l'avoit d'abord appelé S. Rimé, a transposé les deux voyelles, & l'a ensuite nommé Saint Remi.

La vie de ce Saint dont j'ai donné ci-dessus un précis, fait mention, comme on a vû, d'un Temple d'idoles dont le nom a été inconnu jusqu'ici, & elle nous apprend l'antiquité de la Maison Royale de Palaiseau, que nous ignorions. A l'égard de ce Temple d'idoles, appelé *Mori Fanum*; on ne peut décider sûrement s'il portoit le nom d'une divinité appelée *Morus*, ou si c'étoit un simple bocage, dans lequel il y auroit eu un meurier considérable qui lui auroit donné son nom. Des personnes

fort éclairées dans les antiquités du Maine, m'ont assuré que ce Temple du paganisme devoit être au village de S. Remi du Plain, dont je viens de parler. Ce village est situé à l'entrée de la plaine, sur l'extrémité d'une vallée dans laquelle s'étendoit autrefois la forêt de Perseigne. Il faut se ressouvenir que c'est S. Rigomer qui est Patron de l'Eglise. Le village de Saint-Rigomer des Bois, n'en est éloigné que d'une lieue & demie. Il y a dans ce dernier une fontaine, touchant laquelle les paysans racontent des merveilles; mais dont je croy qu'il faut se borner à dire, que c'est une de celles auxquelles le Saint exhorta ceux de son tems à ne point porter leurs vœux ni leurs offrandes, non plus qu'au *Fanum*, ou bocage religieux qui pouvoit être à l'entrée de la forêt au bout de la plaine. Je ne doute point que le zele du Saint Prêtre ne l'ait transporté aussi quelquefois, au-delà de la forêt de Perseigne, & jusques dans celle de Bellême qui en est peu éloignée; l'inscription qu'on y a trouvée, *DIIS Inferis, Veneri, Marti, & Mercurio sacrum*; prouve qu'il y eut en ce lieu de quoi l'ex-

giter (a). Au moins il s'étendit jusqu'au-delà d'Alençon : si la Paroisse de Colombiers qui en est à une lieuë, fut aussi l'un des endroits où il s'opposa aux restes du paganisme, j'observerai en passant, qu'il en est aussi le Patron.

Le culte de ce Saint n'a pas subsisté de même à Palaiseau proche Paris, quoi qu'il y fut établi autrefois ainsi que l'écrit l'auteur de sa vie. Il est vrai que cette circonstance, de la maniere dont elle est rapportée, est une fourrure visible. Mais cela prouve toujours que du tems du copiste, il y avoit dans ce château une Basilique du titre de Saint Rigomer. Nous ne connoissons l'antiquité du même château de Palaiseau, que par ce que Dom Michel Germain en a dit au quatrième livre *De Re Diplomatica*, où il ne remonte pas

(a) Voyez l'explication de ce monument, donnée par M. Baudelot au deuxième ou quatrième Tome des Mémoires de l'Académie des Inscriptions. Et dans le Mercure de 1728. Il faut observer qu'il y avoit encore alors bien du Paganisme dans les Provinces de Tours, de Rouen, & de Reims, Les Francs

répandus dans les Gaules, y conserverent long-tems des restes d'idolâtrie. Baudonvie Religieuse de Poitiers, dit dans la vie de Sainte Radegonde, dont elle étoit contemporaine, que cette Sainte Reine avoit fait mettre le feu à un Temple des Francs proche Soissons.

plus haut que le Roi Pepin. La vie de S. Rigomer le suppose existant dès le règne de Childebert I. ce qui est une époque que j'ai cru digne d'être remarquée.

J'observerai aussi en finissant, que le *Sulinniacus* que l'Evêque du Mans détacha des biens de l'Abbaye fondée pour Sainte Tenestine, n'est point Souligné sous Ballon à trois lieues du Mans vers le nord; mais Souligné sous Vallon, à pareille distance du Mans du côté de l'occident, & dont S. Rigomer est Patron de l'Eglise. Le Monastère fondé par Sainte Tenestine, étoit dans le quartier de la ville du Mans, qu'on appelle aujourd'hui Gourdain. Ce quartier qui étoit un marais, se trouvoit alors *infra muros Cenomannis*, au dessous des murs de la ville & non au dedans. Mais l'aggrandissement fait de cette ville sous Philippe Auguste, jusqu'aux bords de la riviere de Sarthe, est cause qu'il est aujourd'hui renfermé dans les murs. Le manuscrit de l'Abbaye de S. Germain des Prez, met: *Cenomannis int. muros & aquam*, ce qui est positivement la situation de Gourdain, avant que la ville fut ag-

grandie jusqu'à la riviere. Les chartes rapportées au troisiéme tome des Analectes de Dom Mabillon, placent aussi ce Monastère *inter fluvium Sartæ & muros civitatis*. Ce qui doit servir à rectifier ce qu'a écrit M. Chastelain, que c'étoit l'Abbaye du Pré. Car cette Abbaye est & a toujours été au-delà de la riviere de Sarthe, par rapport au Mans. C'étoit même alors un Monastère d'hommes. J'avoüerai qu'il convenoit très fort, que les Religieuses qui y sont aujourd'hui, honorassent la mémoire des Saintes Religieuses du pays; mais M. Chastelain n'a pas dû inférer de ce culte rendu à Sainte Tenestine dans l'Abbaye du Pré, comme aussi à Sainte Adenette Abbessse du Couvent fondé pour Sainte Tenestine; que ces deux Saintes avoient été Religieuses de cette Maison du Pré.

VITA S. RIGOMERI CONFESSORIS,  
ET S. TENESTINÆ VIRGINIS.

EX cod. MSS. S. Germani à Pratis  
499. olim 627. collato cum alio  
cod. MS. S. Genov. Paris. in fol.  
maximo, qui olim attinuit ad eccle-  
siam Gastinensem in Turonia.

**Q**UIA Domino donante aliquid commem-  
morare volumus, dignum est ut in laude  
Dei Sanctos ejus commemorare debeamus, &  
ut boni filii tales Patronos in honorem vel lau-  
dem memoriis commendemus. Et quia laus  
tantorum prolata Patrum ad dignitatem filio-  
rum vel ad honorem Dei proficit, quis quidex  
dono Dei in Sanctorum laude proferimus fidei  
devotio non amittit. Temporibus quidem Domni  
Childeberti Regis vel Ultrogodæ Reginae Chris-  
tianorum gestam, & quod hic commemorare de-  
crevimus ad petitionem fidelium, vel Sacerdo-  
tum profusuram memoriam. Incipit Vita.

Igitur eo tempore quo Childebertus præ-  
dictus Rex, vel Chlotharius germanus suus,  
Nustriam sive Franciam sorte inter se di-  
viserunt, uxores duxerunt Reginas (a)  
Christianas: Chlotarius Rex domnam Ra-  
degundam Christianissimam feminam, &  
Childebertus Ultrogodam. Ex eorum permisso  
aliqua Monasteria Domino annuente in nostris  
partibus florere ceperunt. Sed & initia eorum

(a) De hac voce ut sig- | vide plura exempla apud  
nificante Filias Regum | Cangium.

S ij

212 *Observ. historiq. & geograph.*

commemoranda sunt, nec non & eorum nomina, qui primi Abbates ibi fuisse testantur. Ut à fidelibus viris refertur, Dominus Maximinus super Ligerim propè Aurelianis civitatem, vir religiosus & sanctus piè servivit Domino; cujus discipuli eodem tempore Sanctus videlicet Avirus, & sanctus Carileffus duo socii, in vasti Seremi solitudinibus binas cellulas sub sancta regula degentes mirificè edificaverunt Domino, fulti S. Innocentis Episcopi Cenomannicæ urbis auxilio, qui tunc temporis hujusmodi partibus præesse videbatur. Qui cum supra fluvium Anisola, de jure suæ sedis Ecclesiæ, Sancto Karileffo ad construendum Monasterium privilegium dedisset, & Sancto Avito non minimum fecisset amminiculum, non magno intervallo, alii monacho sancto & religioso nomine Launomaro, in loco qui dicitur Curbionis à nomine alvei ibidem decurrentis cujus vocabulum dicitur Curbionis, supradicto auxilio indidit Monasterium, & sub regulari studio finetenus consummari fecit. In illis quidem temporibus, ut veracium & fidelium hominum testimoniis approbatur & cognitum per multos fideles, ortus est in condita Sagonensi ex liberis parentibus sanctus ac religiosus & bonis moribus ornatus Rigomerus Dei famulus, qui ab infantia sacris litteris eruditus à quodam religioso presbitero Sancto Launildo de Arverna (a), vel à quibus potuit quæsit de verbo Dei bonum consilium humilitatis & castitatis, vel sanctæ meditationis; & quod diligenter quæsit sub prudentiæ testimonio, Domino largiente invenit, & fide conservavit,

(a) De Verne in cod. S. Genovesz.

Et bonis moribus se esse devovit, ac proinde ex Dei providentia Et testimonio fidelium populorum, Sacerdos Dei probatus effectus est. Et cœpit circumquaque verbum Dei prædicare, tam parentibus quam Et proximis vicinis; Et quoscumque potuit tam ad pœnitentiam exhortatus, quam ad reliquam observationem justitiæ Et causas misericordiæ, Et ut hospitales esse deberent, sive eleemosynas in pauperes alacriter largirentur, Et voluntariè erogarent, ut ipsi pro his supernæ pietatis misericordiam possent promereri frequentissimè ammonerat, Et ne propter profanas causas ad fontes vel ad arbores vota facerent, sed potius ad Ecclesias vel ad Sacerdotes recurrerent, Et pro infirmitatibus suis oleum benedictionis postularent. Et ipse quidem Dei famulus, se expectantes infirmos oleo sanctificato ungebat, Et in nomine Domini multos ex ipsis ad sanitatem perducebat. Rogans ut ex hoc Deo gratias referrent. Audivit autem ipse Sanctus in proximo loco antiquum fanum quod vocabatur popus Mori fanum quod plurimus populus venerabatur, Et diabolica Et illicita vota suis muneribus persolvebant. Tunc Dei famulus Sanctus Rigomerus condolens de rustico Et infideli populo, qui hujusmodi culturam non in honorem Dei ad salutem suam, sed potius ad superstitionem diaboli ad suam perditionem faciebat, accensus zelo Christianorum, ad locum ipsum accessit cum Fratribus Et Christianis fidelibus requirens diligenter; Et inventa fraude diaboli figmenti prædicans vel annuntians Dei verbum in illa civitate, commovit ut ipsi fanaticam observationem relinque-

rent, *Escliam Dei potius frequentarent, & à Christo Jesu salutem expeterent. Quod & Domino auxiliante fecerunt. Et ipso Fano destructo Basilicam in eodem loco edificaverunt, ubi sacras oblationes Deo nunc (a) videntur offerre.*

*Contigit autem in diebus illis, ut aliqua matrona de genere nobili, nomine Truda (b), correpta febre, ipsum Sanctum Rigomerum necessitate conducta mandaverit ad se venire, audita ejus sanctitatis fama; ut per ejus orationem posset invenire salutem. Quam cum Sanctus Rigomerus causa pietatis pro caritate visitasset, & per orationem & infusionem olei benedicti ipsam feminam confortare cœpisset, erat aliqua ibi tunc puella filia ejus nomine Tenestina. Audiens exhortationem ipsius servi Dei, quia solebat pro animæ salute annuntiare qualiter pœnitentiam agere deberent, & à pœnis futuris animas suas liberarent, atque aeternæ vitæ præmia promereri valerent. Hec audiens ipsa puella, credo, inspirante Deo adamavit ejusdem sancti viri consilium, ipsumque Sacerdotem sicut Dei nuntium attentius audire voluit, & cœpit frequentare circa ipsum, & in quantum valebat, ministrare ei in vera dilectione. Sed contigit secundum antiquam consuetudinem, ut quorundam hominum cordibus malitiæ stimulos inimicus contra ipsam commoveret, & quod illa ex vera dilectione faciebat, sicut Maria quæ ad pedes Domini desiebat eosque lacrymis rigabat, & capillis tergebat atque osculabatur, hoc istam quidam*

(a) Inde fortè colligas antiquitatem hujusce narrationis.

(b) Vocatur Trudana in Gestis S. Innocentii Ep. Cenom. apud Bolland.

non caritate facere calumniabantur. Tamen ipsa Deo devota nihil curavit de adversitate detrahentium, sed magis ac magis Dei famulum superscriptum Rigomerum diligebat, quia ei verbum Dei predicabat. Tunc ipsi maligni homines sponso (a) illius puellæ Severo nomine nuntiaverunt dicentes, quod sponsa ipsius Tenestina quemdam nimis singulari dilectione diligeret. Unde & ipsam indignâ opinione inimici homines diffamabant dicentes: Quod plus illum clericum quam sponsum suum omnino amaret. Quod audiens vir ille credidit, & indignatione repletus in malum recepit quod pro caritate fuerat factum. In tantum hoc magis indignari (b) cœpit, ut ad Palatium regi vel Senioribus suggesserit, quod clericus quidam Rigomerus sponsam suam Tenestinan ei abstrahere conaretur, & Missum de Palatio accepit, qui veniens ipsum servum Dei Rigomerum & supra scriptam puellam per fidejussores colligaret ut ad Palatium pergerent & ante Dominum Childebertum vel Seniores Palatii rationem ex suprascriptis calumniis pleniter redderent. Qui summâ festinatione ad Palatium pergentes pariter intrepidi, eo quod de vana suspitione ipsi innocentes calumniarentur, uterque Dei scilicet famulus Rigomerus Sanctus Sacerdos & Tenestina Dei famula, fiducialiter ante ipsam Principem vel Seniores populi convenerunt, & in loco qui Palatiolus vocatur perducti & presentati sunt, habentes candelas sive cereolos munera religiosa, qua pro-

(a) Per hanc vocem intellige quod hodie dicimus, fiancé, promis.

(b) Fortè legendum indagari.

216 *Observ. historiq. & geograph.*

oblationibus in præsentis Regi obtulerunt. Sed aliqui Seniores verba blasphemiæ præsentis Rege dixerunt : O sacerdotes tales , qui aliorum seducant uxores ! Tunc Rex fertur dixisse :  
 „ Si verè digni estis & nihil per malitiam vel  
 „ per libidinem agitis , hos cereos quos mihi  
 „ offertis per vestra signacula sine igne accen-  
 „ dite ut per hoc appareat si pura & religiosa  
 „ est vestra devotio. Et illi intrepidi fidenter-  
 que de divina pietate confisi , fixis genibus divi-  
 nam Majestatem implorantes coram populo &  
 Rege cœperunt ipsi cerei fumare ; & extensâ  
 tunc manu dexterâ Sanctus Rigomerus , &  
 invocato nomine Domini nostri Jesu Christi  
 manifestè cerei illi accensi sunt , & illuminati  
 ex Dei virtute , & claro igne ac splendore  
 fulgere cœperunt ; & cum hoc Rex ille Dom-  
 nus Gildebertus , vel Seniores Palatii vidis-  
 sent , statim ad genua sive vestigia sanctorum  
 sese incurvaverunt petentes indulgentiam pro  
 laboribus vel fatigationibus quas eis fecerunt.  
 Qua propter Rex munerare eos volens , eis bi-  
 nas villas in pago Cenomannico concessit , &  
 loca ad cellulas ædificandas cum Sancto Inno-  
 cente Episcopo impetravit. Et de reliquo sti-  
 pendio quicquid eorum petitio fuit : & præcep-  
 tit ut nemo deinceps , id est post prædicti signi  
 manifestationem jam dictos Sanctos inquietare  
 auderet. Supplicavit etiam eis prædictus Rex  
 atque Seniores populi , ut tam pro regni pace  
 quam & salute populi assiduè orarent. [ Tunc  
 Rex insupra scripta villa ( a ) Palatio Basi-  
 licam fieri jussit in Sancti Rigomeri honore ,  
 ubi & ipse & populus modò convenire ad ora-

(a) Cod. S Genov. supra scripta ville.

tionem

tionem solent, & sacras oblationes Domino offerre videntur: & tunc (a) ipsi Sancti Dei valedicentes regi cum magno honore ad propria revertentes cellulas edificare cœperunt. Sancta vero Fenestina sub sacra virginitatis honore velum à Sancto Innocente accepit & sanctè ac piè vivere studuit. Quæ etiam jussu prædicti Sancti Innocentis Episcopi & postea Domnoli ipsa Dei famula in honore Sanctæ Mariæ Monasteriolum vel Basilicam in solo matris Ecclesiæ Cenomannis intra muros & aquam solemniter Deo auxiliante, & memorato Episcopo opem ferente construxit, & inibi religiosam vitam cum ceteris puellis Deo devotè duxit, ibique Christo propitio beatam vitam consummavit. Et locum Sancto Rigomero de proprietate Ecclesiæ prædictæ ubi ipse Sanctus cellulam constitueret per Episcopi epistolam (b) impetravit qui nunc dicitur Sulinniacus. Utrique verò Sancti illi sub Dei timore ob cultum Religionis perseverantes, & in plures pauperes facienses eleemosynas sua omnia dispensabant in Sanctis Dei præceptis, jejuniis, vigiliis quotidie & orationibus perseverantes. Sæpissimè plurimæ sanitates infirmis Dei gratiâ per eos impetrabantur: multi etiam per eorum exempla viri & feminae ad cultum Dei perducebantur, & eos in vera omnino dilectione permanentes donis & muneribus plurimis populus multipliciter honorabat. Quorum

(a) Ex hac repetitione & tunc liquet præcedentem perio- dum similiter incipientem à quodam fuisse insertam.

(b) Epistola pro Litteris seu Charta legitur etiam in vita S. Consortiæ Virg.

T.

218 Ob. hist. & geog. sur le p. du M.  
corpora sancta constat pro eorum meritis cum  
magno honore Cenomannis civitate honore de-  
bito requiescere, & cultu magno venerari  
à Sacerdotibus ac populo Christiano ad hono-  
rem & gloriam Domini nostri Jesu Christi qui  
vivit & regnat cum Patre in unitate Spi-  
ritus Sancti Deus per cuncta sæcula sæculo-  
rum. Amen.

Obit autem Sanctus Rigomerus nono Ka-  
lendas Septembris celesti fruens peremiter  
beatitudine, conjunctus illi feliciter, cui fa-  
mulatus est fideliter, Domino nostro scilicet  
Jesu - Christo, cui est cum Patre & Sancto  
Spiritu æqualis gloria laus & potestas, per  
omnia sæcula sæculorum. Amen.

